



Association Le Chardon Avernois

pour la préservation et l'amélioration du cadre de vie des habitants de la commune nouvelle d'Avernes-Gadancourt

Bulletin d'adhésion 2020

Les adhésions sont anonymes et ne font l'objet d'aucun traitement extérieur à l'Association. Vos données personnelles sont protégées.

Par ailleurs, la commune ne peut pas demander la liste nominative des membres de l'association (Publication du Conseil d'Etat CE, 28 mars 1997, Solana, n°182912).

Je, soussigné(e), _____

Adresse : _____

Adresse mail : _____

Sollicite mon adhésion annuelle à l'association Le Chardon Avernois en qualité de membre au tarif de 5 euros.

Je déclare accepter intégralement les statuts, le règlement intérieur et la profession de foi de l'association Le Chardon Avernois et m'engage à les respecter en toutes leurs dispositions.

Fait à _____

le : ____/____/____

Signature :

Ce bulletin, complété et signé est à retourner/à déposer, (accompagné de son règlement de 5 euros en chèque à l'ordre de « Association Chardon Avernois ») à :

Association Le Chardon Avernois, 1 rue du Clos Prigent 95450 AVERNES.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à uniquement au Secrétariat de l'Association.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à Christophe LARIVIERRE (clarivierre95@gmail.com).